



Comité
Zone d'**I**ntervention **P**rioritaire

Date d'ouverture du dossier : 09/07/2012

FICHE TECHNIQUE N° 15

- **Thématique :** Soutien à l'amélioration des pratiques agricoles
- **Projet :** Incitatifs aux agriculteurs pour la conservation des bandes riveraines en milieu agricole
- **Localisation :** Territoire d'intervention de la ZIP des Seigneuries

Ile Bourdon et embouchure de la rivière L'Assomption



Source : FAPAQ, 1998

- **Contexte en 2012 :**

Le territoire d'intervention de la ZIP des Seigneuries est essentiellement rural, avec une prépondérance de la vocation agricole. La superficie zonée « agricole permanent » couvre 72% du territoire (362 km²). Les municipalités de Lanoraie sur rive-nord et Varennes sur la rive-sud comptent les superficies les plus importantes du territoire zoné « agricole », totalisant 47% des terres agricoles du territoire d'intervention de la ZIP. Les principales cultures sont les céréales, les fourrages et la pomme de terre. Les plus grandes îles servent au pâturage et à des cultures variées : fraises, maïs, soja et autres céréales.

Les méthodes de production actuelles soulèvent de plus en plus l'inquiétude des populations, qu'elles soient exposées directement ou indirectement aux inconvénients de ce

type de production, notamment à cause de la dégradation des terres qui l'accompagne et de ses effets sur la qualité de l'eau. Les pratiques agricoles entraînent notamment une hausse des apports en phosphore, pesticides et sédiments dans les cours d'eau. Les bandes riveraines en milieu agricole sont souvent absentes ou non conformes à la réglementation. Celles-ci peuvent jouer un rôle majeur pour l'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole en stabilisant les rives des ruisseaux, en filtrant l'eau de ruissellement et en retenant nutriments, polluants et sédiments avant qu'ils n'atteignent le cours d'eau. Les bandes riveraines en milieux agricoles constituent de plus un brise-vent naturel contribuant à la création d'un microclimat (gain de 1 à 2 degrés Celsius) dans la zone protégée, en plus de constituer des habitats fauniques nécessaires au maintien de la biodiversité.

- **Solutions envisagées :**

Projets-pilotes ou sites de démonstration

Subvention pour la restauration de bandes riveraines

- **Faisabilité :**

De nombreux documents d'information concernant les bénéfices de la conservation des bandes riveraines en milieu agricole ont été publiés dans les récentes années. Bien que quelques initiatives aient été entreprises ponctuellement sur le territoire, la majorité des bandes riveraines demeurent absentes ou non-conformes.

L'action passe toutefois par le soutien des initiatives et la démonstration des bonnes pratiques...

- **Promoteur :** Comité ZIP des Seigneuries

- **Partenaires visés :** MRC de L'Assomption, MRC Marguerite-D'Youville, MRC de D'Autray, Fédération de l'UPA de Lanaudière, Financière agricole du Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

- **Étapes de réalisation :**

- **Indicateurs d'atteinte de l'objectif :**

- **Références complémentaires :**

Union des producteurs agricoles, site internet :

http://www.upa.qc.ca/fr/Agriculture_et_societe/Environnement/Eau.html

Nolet, Jean. 2004. Étude du seuil de référence pour la mise en œuvre d'un programme incitatif à la préservation et à l'implantation de bandes riveraines en milieu agricole, ÉcoRessources Consultants pour le Ministère de l'Environnement, 124 pages.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, site internet :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca>

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, site internet :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/agricole/index.htm>

Canards illimités Canada, 2004. Les bandes riveraines et les haies brise-vent : un ruban de vie en milieu agricole, http://www.ducks.ca/fr/province/qc/nouvelle/pdf/depl_hai.pdf



Comité ZIP des Seigneuries